



Comité des projets
16^e réunion
18 septembre 2018
Londres (Royaume-Uni)

**Projet de mandat du
Groupe de travail sur les indicateurs de
performance en matière de durabilité**

SOU MIS PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF

Contexte

1. À sa 121^e session qui s'est tenue à Mexico (Mexique), le Conseil international du Café a approuvé la création d'un groupe de travail chargé d'élaborer des indicateurs en matière de durabilité du café, ainsi que d'appuyer et de suivre la mise en œuvre du "Projet Delta".
2. L'objectif du projet Delta est d'élaborer un cadre commun de mesure de la performance en matière de durabilité et d'établissement de rapports. Ce cadre comprendra un ensemble d'indicateurs de réalisations et de résultats qui aideront à mesurer la durabilité et à suivre la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) par les secteurs public et privé.
3. Le projet Delta est aligné sur les objectifs du Protocole d'accord entre l'OIC et *Global Coffee Platform* (GCP), approuvé par le Conseil à sa 120^e session en septembre 2017 à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), et la Coopération pour la Vision 2030. Le projet est financé par une subvention d'*ISEAL Innovations Fund*. Le projet Delta sera mis en œuvre conjointement avec GCP, l'Initiative pour un meilleur coton (BCI) et le Comité consultatif international du coton (CCIC).
3. La durée du projet est de trois ans à compter de novembre 2018. La portée des travaux comprend les trois objectifs suivants (pour une ventilation détaillée des objectifs et des activités, voir l'annexe I) :

- I. Élaborer un ensemble d'indicateurs de performance en matière de durabilité et réaliser un essai sur le terrain pour validation.
- II. Établir un lien entre les performances en matière de durabilité des programmes d'approvisionnement durable et les systèmes de surveillance sectorielle au niveau national ou régional.
- III. Ajouter de la valeur pour les producteurs en appuyant la mise en place de services basés sur des données pour les agriculteurs dans le domaine de la vulgarisation agricole.

4. Le Groupe de travail sera l'instance qui rassemblera les points de vue des Membres de l'OIC afin de contribuer à l'élaboration d'indicateurs de performance en matière de durabilité (objectif I) qui permettront de mesurer l'impact de la durabilité pour le secteur du café. Plus précisément, le Groupe de travail examinera le projet d'ensemble d'indicateurs de performance en matière de durabilité et recommandera l'ensemble final d'indicateurs aux fins d'examen par le Comité des projets de l'OIC et le Conseil. Le mandat détaillant les activités menées par le Groupe de travail figure à l'annexe II, et le calendrier à l'annexe III.

Mesure à prendre

Le Comité des projets est invité à examiner le projet de mandat et, le cas échéant, à recommander l'approbation par le Conseil international du Café.

GRUPE DE TRAVAIL SUR LES INDICATEURS DE PERFORMANCE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS

Le projet Delta sera mis en œuvre conjointement par GCP, BCI et le CCIC (les partenaires du projet) et a pour but de créer un cadre d'amélioration de la durabilité qui facilitera la mise en œuvre des ODD, et de susciter la mise en place de services à valeur ajoutée pour les agriculteurs. Le projet Delta comporte les trois objectifs suivants et les activités connexes qui sont décrites en détail dans le document de projet approuvé :

Objectif 1: Élaborer et mettre en œuvre un cadre de performance en matière de durabilité

Activités

- 1.1 Par le biais d'une vaste consultation des parties prenantes, **définir des directives relatives à l'information sur la durabilité du secteur, qui sous-tendront un cadre de performance en matière de durabilité**¹. Les directives seront accompagnées d'orientations et d'outils promotionnels pour faciliter l'adoption du cadre.
- 1.2 **Élaborer un ensemble commun d'indicateurs de réalisations et de résultats** pour mesurer et rendre compte des améliorations en matière de durabilité qui contribuent à la transparence et à l'apprentissage à l'échelle du secteur, pour le coton et le café. Ce cadre comprendra :
 - a. Des indicateurs communs, s'appuyant sur les indicateurs de base communs d'ISEAL et sur le cadre des indicateurs des ODD.
 - b. Des pratiques durables en tant que mesure, en s'appuyant sur les enseignements tirés du projet *Supporting Evidence Framework* de *Rainforest Alliance*.
 - c. Des paramètres de résultats généraux et spécifiques aux produits, s'appuyant sur les travaux du CCIC-SEEP pour le coton² et de GCP pour le café.Dans la mesure du possible, il intégrera également les informations accessibles au public.

¹ Celles-ci s'inspireront et s'appuieront sur les principes élaborés pour les "Directives pour la fourniture d'informations sur la durabilité des produits", sous l'égide de l'ONU en matière d'environnement.

² Le SEEP est le groupe d'experts du Comité consultatif international du coton (l'organisme intergouvernemental sur le coton) sur la performance sociale, environnementale et économique de la production de coton. En collaboration avec la FAO, le SEEP a produit en 2015 un rapport intitulé *Mesurer la durabilité dans les systèmes de culture du coton : Vers un cadre d'orientation*. Le projet Delta s'appuiera sur ces travaux.

- 1.3 En collaboration avec d'autres projets pertinents, y compris le *Innovations Fund* (IF)³, **inclure les indicateurs définis dans un processus de normalisation et de numérisation des données** afin de faciliter les rapports collectifs du secteur et de permettre leur interopérabilité pour soutenir la production, le traitement, l'analyse et la communication des données.
- 1.4 **Définir des exigences en matière de qualité des données et de l'information** et appeler à la diffusion du respect de ces exigences et inclure la source, la méthode de collecte, le délai de validité des données et de l'information et leurs limites connues.
- 1.5 **Définir les options d'utilisation des données** et les niveaux recommandés de désagrégation (par exemple, pays, province, bassin hydrographique) à différentes fins, y compris l'établissement de rapports sur les objectifs des ODD dans les PAN⁴. L'objectif est que les producteurs fournissent des données de performance à la fois pour a) leur propre apprentissage et accès à de nouveaux services ou avantages, et b) participer à un mouvement mondial de mesure des progrès concrets vers les ODD en rendant les données disponibles⁵. Comme il faudra du temps pour instaurer la confiance dans le cadre, nous fournirons un terrain d'essai pour les producteurs et les intervenants de BCI et de GCP afin de mettre à l'essai les options et d'identifier les possibilités de valorisation pour les producteurs, les partenaires travaillant avec les producteurs et les acteurs internationaux. Le droit à la confidentialité des données des producteurs sera garanti.⁶
- 1.6 **Mettre à l'essai le cadre dans les systèmes de gestion des données, d'apprentissage et d'établissement de rapports de BCI et de GCP.** Des mécanismes de collecte des données au niveau de la production existent à la fois pour GCP et BCI, et constitueront une source essentielle des données et des informations utilisées dans l'élaboration et la mise à l'essai des indicateurs et du cadre. Nous incluons également les agences nationales du coton ou du café dans les essais, en collaboration avec le CCIC et l'OIC.

Objectif 2. Établir un lien entre la performance en matière de durabilité et les acteurs économiques et les gouvernements

Activités

- 2.1 **Concevoir une méthode pour établir un lien entre les améliorations de la durabilité et les approvisionnements de l'entreprise et la surveillance du secteur au niveau national ou régional.** Cela est particulièrement utile pour les SSV qui utilisent un

³ GCP: 'Demonstrating Collective Impact in the Global Coffee Sector'
UTZ: G3 – 'New framework for digitalised farm data'

FSC: 'Creating an Information and Data Standard: Catalyzing Impact Effectiveness through Analytics, Mapping, and Data Science', sous réserve d'approbation

⁴ Plans d'action nationaux

⁵ Par exemple, aux ministères, chercheurs, donateurs et entrepreneurs.

⁶ Conformément à la réglementation européenne sur la protection des données, entrée en vigueur le 25 mai 2018.

modèle de bilan massique, car les approches actuelles en matière de rapports sur la durabilité des produits sont peu applicables en raison de l'absence de ségrégation physique des produits fabriqués de façon durable. Cette méthode permettra d'attribuer de façon crédible une partie des améliorations de la durabilité et des progrès aux ODD de différents investisseurs afin qu'ils soient en mesure de démontrer les résultats relatifs à leurs contributions.

- 2.2 En s'appuyant sur le cadre de qualité des données et sur l'utilisation des paramètres élaborés dans le cadre de la composante 1, **des documents d'orientation seront élaborés pour aider les utilisateurs à évaluer la pertinence et l'applicabilité de l'utilisation des données en fonction de leur source et de leur qualité.** Cette composante facilitera l'auto-déclaration sectorielle ; les données et l'information pourront être utilisées pour mieux informer une évaluation d'impact ; et servir aux entreprises et aux gouvernements à mesurer les contributions aux ODD.

Objectif 3 : Ajouter de la valeur pour les producteurs

Activités

L'approche technologiquement agnostique du projet jettera les bases permettant aux acteurs de la chaîne d'approvisionnement et aux fournisseurs publics et privés de services de la chaîne d'approvisionnement de développer et de fournir des services supplémentaires aux agriculteurs en utilisant les données. Nous mettrons à l'essai et nous présenterons des exemples de ces services pour différentes structures de la chaîne d'approvisionnement en Afrique du Sud, au Viet Nam et au Pérou en utilisant les outils existants de collecte de données et de rapport et en :

- 3.1 Mettant à l'essai des mécanismes de collecte de données et de rétroaction au moyen des technologies disponibles aux producteurs et aux vulgarisateurs agricoles, ce qui leur permettra de comparer et de contextualiser leur performance avec celle de leurs pairs.
- 3.2 Contextualisant les données : à savoir, établir des liens avec d'autres sources de données ouvertes (outils de vulgarisation, données météorologiques, informations sur les subventions, informations sur le marché, prix), en accord avec les projets respectifs du *Innovations Fund* (IF) et en s'appuyant sur eux.
- 3.3 Appuyant le développement des services aux agriculteurs avec les fournisseurs de services de la chaîne d'approvisionnement au moyen des données sur la performance des exploitations agricoles dans les domaines des finances et de la vulgarisation agricole, en s'appuyant sur l'expérience et les indicateurs identifiés à partir des projets du GCP IF. En outre, les producteurs auront accès à leurs données analysées en fonction d'une sélection d'ODD et de cibles.
- 3.4 Documentant les expériences et les cas d'utilisation clés pour stimuler l'adoption, le développement des services et la mise à l'échelle.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES INDICATEURS DE PERFORMANCE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

MANDAT

1. Le Groupe de travail sur les indicateurs de performance en matière de durabilité ("le Groupe de travail") examine les questions relatives à l'établissement d'indicateurs de performance en matière de durabilité pour le secteur du café et à l'appui du projet Delta ("le Projet"), y compris le suivi des progrès et l'évaluation des produits livrables du projet, avec la possibilité de soumettre des recommandations au Conseil.
2. Le Groupe de travail existe pendant toute la durée du Projet. Les activités du Groupe de travail englobent les domaines suivants :
 - a) Examen du projet d'ensemble d'indicateurs de performance en matière de durabilité élaborés au cours du Projet avant et après les essais sur le terrain, et formulation de recommandations.
 - b) Examen de l'ensemble final d'indicateurs de performance en matière de durabilité et, le cas échéant, soumission à l'examen du Comité des projets et à l'approbation du Conseil.
3. La participation au Groupe de travail est ouverte à tous les Membres de l'OIC. Le quorum requis pour toute réunion du Groupe de travail est de deux représentants des Membres exportateurs et de deux représentants des Membres importateurs.
4. Le Groupe de travail choisit son président et son vice-président parmi les Membres désignés. Le président et le vice-président du Groupe de travail sont nommés pour un mandat d'un an. Les membres du bureau sont rééligibles. Le président du Groupe de travail rend compte de ses travaux au Comité des projets.
5. Le Groupe de travail fonctionne en anglais.

Calendrier du projet Delta pour l'objectif I et contributions spécifiques du Groupe de travail (novembre 2018 - octobre 2021)

ACTIVITÉS	DESCRIPTION	ANNÉE 1				ANNÉE 2				ANNÉE 3			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Objectif 1: Élaborer et mettre en œuvre un cadre de performance en matière de durabilité	1.1 Définir des directives	Cartographie des cadres de paramètres existants en matière de durabilité			Publication des directives								
	1.2 Élaborer un ensemble commun d'indicateurs		Consultation des parties prenantes		Consultation des parties prenantes	Mise à disposition de l'ensemble des indicateurs						Ajustement ou adaptation des indicateurs en fonction des projets pilotes	
	1.3 Inclure les indicateurs définis dans un processus de normalisation et de numérisation des données						Publication des indicateurs normalisés numérisés						
	1.4 Définir des exigences en matière de qualité des données et de l'information						Publication des exigences en matière de qualité des données						
	1.5 Définir les options d'utilisation des données							Publication de l'orientation sur les options d'utilisation des données					
	1.6 Mettre le cadre à l'essai								Conclusion des deux premiers projets pilotes				
Contribution du Groupe de travail de l'OIC													
	Réunion de constitution		X										
	Examen du projet d'indicateurs et recommandations		X										
	Examen du projet révisé d'indicateurs avant essai sur le terrain				X								
	Examen de l'ensemble des indicateurs après essai sur le terrain							X					
	Approbation de l'ensemble final des indicateurs et recommandations au Conseil				X							X	

* Les trimestres (T1, etc.) sont comptés à partir du lancement du projet. Ombrager ou cocher les cases pour indiquer la date à laquelle les activités auront lieu. Ajouter ou supprimer des lignes si nécessaire. Indiquer les principaux jalons du projet dans les cases du calendrier.